

### Condamnations prononcées en matière de discrimination raciale

NATINF	Total	1998	1999	2000	2001	2002 P*
		114	111	132	154	162
	<b>Loi du 29/07/1881</b>					
373	Diffamation envers particulier (s) en raison de race, religion, origine par parole, écrit, image	1	3	3	8	7
377	Injure publique envers un particulier en raison de sa race, religion ou origine	83	82	98	109	103
425	Provocation à la discrimination nationale, raciale, religieuse par parole, écrit, image, audiovisuel	7	15	7	17	22
11 022	Contestation de l'existence de crime c/ humanité par parole, écrit, image ou moyen audiovisuel	3	2	3	1	1
	<b>Code pénal : article 225-2</b>					
5 753	Discrimination dans l'offre ou la fourniture d'un bien ou service – origine, ethnie ou nation	1	2	2	6	14
5 755	Discrimination dans l'offre ou la fourniture d'un bien ou d'un service à raison de la race	9	0	5	1	10
5 757	Discrimination dans une offre d'emploi, à raison de l'origine, la nationalité ou l'ethnie	1	0	1	1	0
5 758	Discrimination dans une offre d'emploi à raison de la race	1	1	7	1	0
5 760	Discrimination à raison de l'origine, de la nationalité ou de l'ethnie – refus d'embauche	2	2	0	4	1
5 761	Discrimination à raison de la race – refus d'embauche	0	1	1	0	1
5 763	Discrimination à raison de l'origine, de la nation ou de l'ethnie-licenciement	0	0	0	0	0
5 770	Discrimination à raison de l'origine, nation ou ethnie-entrave a exercice activité économique	1	1	0	0	0
5 771	Discrimination à raison de la race – entrave à l'exercice d'une activité économique	0	0	0	2	1
11 621	Discrimination à raison de la race – sanction professionnelle	0	0	0	1	2
	<b>Code pénal : article 225-18</b>					
12 339	Violation de tombeau ou sépulture – appartenance ou non du mort à ethnie, nation, race, religion	3	0	0	0	0
12 340	Violation sépulture et atteinte à intégrité de cadavre à raison de race, religion, ethnie, nation	0	0	0	0	0
	<b>Code pénal : contraventions articles R. 625-7</b>					
012 317	Provocation non publique à discrimination, haine, violence ethnique, nationale, raciale, religieuse	2	2	5	2	0
	<b>Code pénal : contraventions articles R. 645-1</b>					
5 654	Port ou exhibition d'uniforme, d'insigne ou d'emblème d'une organisation déclarée criminelle	0	0	0	1	0

Source : Casier judiciaire

P\* : Les données 2002 sont provisoires

D.A.C. G/Pôle Études et Évaluation/octobre 2003